

Québec, le 13 mars 2020

À tous les parents et élèves adultes de la commission scolaire de la Capitale

Sujet : COVID-19 – Fermeture des établissements scolaires

Chers parents et élèves adultes,

Par mesure de précaution pour assurer la santé et la sécurité des élèves, de tous les acteurs des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi que de la population, le gouvernement a décidé de procéder à la fermeture de tous les établissements des différents ordres d'enseignement au Québec.

Pour l'instant, les écoles primaires incluant les services de garde, les écoles secondaires, les centres de formation aux adultes et les centres de formation professionnelle seront fermés du 14 au 27 mars 2020. La réouverture de tous les établissements sera déterminée en fonction de l'évolution de la situation qui est suivie de près.

Cette mesure préventive s'appuie sur l'évaluation faite par la Direction nationale de santé publique de la progression de la pandémie de la COVID-19.

La modification du calendrier scolaire pourrait susciter des préoccupations. Nous tenons à rappeler que les établissements ont toujours su s'adapter à diverses situations d'exception.

Les parents et élèves adultes qui ont des questionnements sur les voyages scolaires, sur l'accueil des étudiants étrangers, sur les modalités pour récupérer les effets personnels et scolaires des élèves, ou sur tout autre sujet, sont invités à communiquer avec la direction de leur établissement dès lundi.

Soyez assurés que nous ferons le nécessaire pour vous tenir informés régulièrement. Aussi, nous vous rappelons que vous pouvez consulter Quebec.ca où l'ensemble de l'information sur la COVID-19 est regroupé.

Veuillez accepter mes meilleures salutations,

Le directeur général,



Pierre Lapointe